
Out of the Blue, une histoire des homosexuels en Russie (1)

Description

«*Out of the Blue*» parce que le sujet peut paraître inattendu, tout comme a dû paraître incongru à une partie non négligeable de la société soviétique, puis russe, qu'une communauté homosexuelle fasse son coming out à Saint-Petersbourg et à Moscou au début des années 1990.

«*Bleu*» parce que le terme le plus couramment employé en Russie pour désigner un homosexuel est goluboi (bleu ciel), tandis qu'on utilisera plus rarement rozovai (rose) pour parler d'une lesbienne (lesbianka en russe).

Une histoire enfin parce que l'histoire des homosexuels en Russie et en URSS reste mal connue et que plusieurs «enjeux de mémoire» s'articulent autour de son interprétation: Un enjeu «identitaire» tout d'abord: les homosexuels russes eux-mêmes connaissent mal «leur» histoire, histoire qu'ils se réapproprient aujourd'hui.

Un enjeu «politique» ensuite: le débat sur la question de l'homosexualité s'organise en Russie plus qu'ailleurs autour d'argumentations tirées de l'histoire, signe sans doute que ce débat est encore relativement «jeune» en Russie (il s'agit notamment pour les homosexuels russes de réfuter la thèse véhiculée par le régime et encore largement répandue aujourd'hui en Russie, selon laquelle «il n'y a jamais eu d'homosexuels en URSS»).

Un enjeu «scientifique» enfin pour l'historien: peut-on identifier une spécificité soviétique/russe dans la répression? Cette spécificité explique-t-elle, d'une part, la persistance d'une hostilité marquée envers les homosexuels au sein de la société russe aujourd'hui et, d'autre part, la faiblesse de la revendication des associations gay et lesbiennes russes ?

Une condamnation plus morale que juridique

La Russie médiévale était relativement tolérante vis-à-vis des pratiques homosexuelles. Les relations sexuelles entre personnes de même sexe étaient considérées comme un péché par l'Eglise orthodoxe et condamnées au même titre que tous les comportements sexuels jugés déviant (désignés dans leur ensemble par le terme de «sodomie», qui ne prendra que progressivement le sens restrictif de «côté anal»).

Certains prêtres, s'inquiétant particulièrement des relations homosexuelles dans les monastères, condamnent vigoureusement le mujelojestvo («le fait pour un homme de coucher avec un homme»). Toutefois, à l'opposé de ce qui se passe en Occident la même période, aucune véritable sanction légale n'est mise en œuvre. La société de l'époque semble même faire preuve d'une indifférence bienveillante à l'endroit des relations homosexuelles. Selon les témoignages de plusieurs voyageurs occidentaux se rendant en Russie aux XVI^e et XVII^e siècles, celles-ci sont présentes dans toutes les couches de la société, de la paysannerie à la

cour. Au XIX^eme si cle, l'historien conservateur S. Soloviev note que «  nulle part, ni en Orient ni en Occident, ce p ch  ignoble et contre nature n' tait consid r  aussi l g rement qu'en Russie ».

Les premi res condamnations l gales sont prises sur le mod le du droit occidental. En 1706, l' bauche de statut militaire introduite par Pierre le Grand, inspir e du droit su dois, interdit les relations sexuelles entre soldats, les peines pouvant aller jusqu'  la condamnation au b cher (supprim e en 1716). En 1832, l'article 995 du Code P nal introduit par Nicolas Ier, inspir  du droit des principaut s germaniques, punit le mujelojestvo de 4   5 ans d'exil en Sib rie, l'article 996 pr voyant une peine double pour les relations impliquant des mineurs ou des personnes faibles. Cependant, ces dispositions restent tr s peu appliqu es. Notamment dans le cas de scandales impliquant des personnes haut plac es, on pr f re muter ou exiler temporairement les individus en cause, plut t que de les tra ner devant les tribunaux.

Plus que sous l'influence du droit, c'est avec l'occidentalisation progressive des m urs dans les classes ais es que la condamnation morale des pratiques homosexuelles se fait plus vive. Dans la seconde moiti  du XVIII^eme si cle, les relations homosexuelles, jusqu'alors relativement «  ouvertes », tendent   devenir plus «  clandestines ». Ce changement d'attitude est   rapprocher de la «  rupture moderne » concernant les discours sur le sexe identifi e par M. Foucault dans les soci t s occidentales: en m me temps que la sexualit  est apparemment confin e   la sph re priv e, le sexe devient une affaire publique; le discours sur le sexe, d'autant plus sollicit  qu'il est entour  des marques de la pudeur et du secret, se rationalise et se politise avec le d veloppement de sciences qui ont directement la sexualit  pour objet (d mographie  conomique, m decine).

L' mergence d'un «  consensus progressiste »

Vers la fin du XIX^eme si cle, l'article 995 fait l'objet de critiques de plus en plus fournies de la part de juristes et de m decins russes, g n ralement influenc s par leurs homologues allemands. Les premiers lui reprochent sa difficile application ( tant donn  la difficult  de faire la preuve du co t anal), voire le condamnent purement et simplement au nom de principes lib raux. Les seconds tendent   voir dans l'homosexualit  – cat gorie d finie et isol e   cette  poque – une «  perversion » ou une maladie qu'il faut soigner, plus qu'un p ch  qu'il faut r primer. Ainsi les homosexuels sont-ils d' sormais plus pr sent s comme des victimes que comme des dangers potentiels pour l'ordre social. Comme le note M. Foucault, le remplacement des clercs par les m decins et les juristes en tant que producteurs de discours vrais sur le sexe s'accompagne d'un progr s dans la «  compassion »   l' gard des homosexuels, d'autant que ceux-ci ne tarderont pas   revendiquer positivement l'identit  que l'on vient de leur assigner.

C'est sans doute sous l'influence de ce discours dominant dans l' lite scientifique que les Bolcheviks d p nalisent l'homosexualit  : le Code p nal de 1832 est abrog  en 1917 et les nouvelles dispositions p nales de 1922 et 1926 ne reviennent pas sur la d criminalisation de l'homosexualit . L'article «  Homosexualit  » r dig  par le m decin M. Serejnski dans la Grande Encyclop die sovi tique de 1930 est un t moignage de l'approche «  progressiste » accept e par les bolcheviks en la mati re. Si l'homosexualit  y est d finie comme une «  attraction sexuelle contre nature pour les personnes du m me sexe », les homosexuels, consid r s comme des malades qui doivent  tre soign s, y sont trait s avec compassion. Qui plus est, l'auteur fustige la «  l gislation morale » en vigueur en Occident

et dans la Russie prÃ©-rÃ©volutionnaire qui, en plus d'Ãªtre Â«Â absurdeÂ Â», a un Â«Â effet psychologique extrÃªmement nÃ©gatif sur les homosexuelsÂ Â», tandis qu'il vante l'humanitÃ© avec laquelle la sociÃ©tÃ© soviÃ©tique traite les homosexuels: Â«Â notre sociÃ©tÃ© va au-delÃ des mesures prophylactiques et curatives afin de crÃ©er les conditions indispensables dans lesquelles les interactions quotidiennes des homosexuels seront aussi normales que possible et leur habituel sens de l'exclusion sera rÃ©sorbÃ©Â Â».

Toutefois, ni la dÃ©criminalisation (qui n'empÃªche pas l'organisation de certains procÃ©s), ni cet esprit libÃ©ral affichÃ© ne signifient un progrÃ©s dans la tolÃ©rance vis-Ã-vis de l'homosexualitÃ© dans les annÃ©es 1920. Les homosexuels russes, contrairement Ã leurs homologues allemands, ne sortent pas de la clandestinitÃ©. Tout au plus l'homosexualitÃ©, qui reste confinÃ©e Ã l'Ã©lite artistique Ã laquelle elle est immanquablement associÃ©e dans l'esprit de la population, trouve-t-elle Ã s'exprimer dans la littÃ©rature: c'est notamment Ã cette Ã©poque que M. Kuzmin Ã©crit Krylia (Les Ailes) considÃ©rÃ© aujourd'hui comme le premier roman gay russe, mais qui devra attendre les annÃ©es 1990 pour Ãªtre publiÃ©.

Un rejet violent et durable spÃ©cifique Ã l'Union SoviÃ©tique

En ce qui concerne la condamnation morale et juridique des homosexuels, la Russie et l'URSS ne se distinguent donc pas fondamentalement de l'Europe de l'Ouest. La vÃ©ritable cÃ©sure intervient avec le retour de la criminalisation de l'homosexualitÃ© par un dÃ©cret de Staline datÃ© du 17 dÃ©cembre 1933. Car si le nouvel article 154 (futur article 121) introduit Ã cette date dans le Code pÃ©nal reprend presque mot pour mot les deux articles de 1832, l'application qui en sera faite sera autrement plus rÃ©pressive. Cette nouvelle criminalisation intervient dans un contexte particulier. D'une part, elle coÃ©ncide avec un tournant dans la politique familiale soviÃ©tique: la lÃ©gislation libÃ©rale adoptÃ©e en 1917 (lÃ©galisation du divorce et de l'avortement) est abandonnÃ©e au profit de lois natalistes restreignant les conditions du divorce et criminalisant Ã nouveau l'avortement. D'autre part, les tensions s'accroissent entre l'Allemagne et l'URSS depuis l'arrivÃ©e au pouvoir de Hitler. A Moscou, un amalgame est fait entre homosexuels et nazis: la rumeur court notamment que le milieu homosexuel moscovite est infiltrÃ© par des SA. Cet amalgame est accrÃ©ditÃ© au plus haut niveau par Gorki (qui Ã©crit en mai 1934: Â«Â Ã©radiquez l'homosexualitÃ© et le fascisme disparaÃ©traÂ Â») et Staline, dont certains auteurs suggÃ©rent (de maniÃ©re contradictoire) qu'il n'aurait pas voulu apparaÃ©tre en reste dans la rÃ©pression de l'homosexualitÃ© face Ã Hitler.

Si le renouveau de la criminalisation n'est pas spÃ©cifique Ã l'URSS et que l'Allemagne nazie dÃ©passe mÃªme cette derniÃ©re dans la rÃ©pression par sa politique discriminatoire Ã l'Ã©gard des homosexuels (port du triangle rose dans les camps) et le nombre des victimes (plus de cent mille homosexuels arrÃªtÃ©s), l'URSS se distingue par l'efficacitÃ© du discours idÃ©ologique qui sous-tend la condamnation de l'homosexualitÃ© et par la durÃ©e de la rÃ©pression.

Si l'homosexualitÃ© est dÃ©finie dans l'Allemagne hitlÃ©rienne comme un Â«Â crime contre la raceÂ Â», elle est envisagÃ©e comme un Â«Â crime politiqueÂ Â» en URSS, les homosexuels Ã©tant stigmatisÃ©s comme Â«Â ennemis du peupleÂ Â». Dans un discours de 1936, le procureur gÃ©nÃ©ral Krylenko associe l'homosexualitÃ© Ã la dÃ©cadence morale des anciennes classes dirigeantes (Â«Â racaille dÃ©classÃ©eÂ Â», Â«Â lie de la sociÃ©tÃ©Â Â») et au complot contre-rÃ©volutionnaire. Dans la mÃªme veine, l'article Â«Â HomosexualitÃ©Â Â» de la Grande EncyclopÃ©die soviÃ©tique de 1952, qui contraste nettement avec la version de 1930, insiste sur les conditions sociales dans lesquelles Ã©merge le Â«Â phÃ©nomÃ¨neÂ Â» de l'homosexualitÃ© en

Occident (l'«*dégradation morale*», l'«*alcoolisme*», l'«*relations sexuelles pré-maternelles*» qui contrastent avec les «*circonstances sociales favorables*» et la «*saine moralité*» de la société soviétique).

L'auteur se félicite de ce que la loi soviétique pénalise l'homosexualité alors que «*dans les pays bourgeois, où l'homosexualité reflète la dégradation morale des classes dirigeantes, l'homosexualité n'est en pratique jamais punie.*» L'homosexualité n'est plus envisagée ici comme une maladie biologique qu'il faut soigner mais comme une maladie sociale qu'il convient d'éradiquer par des techniques appropriées d'ingénierie sociale. Le jugement de l'homosexualité comme pratique d'une bourgeoisie ou d'une aristocratie jugée décadente n'est pas propre à la Russie ou l'URSS. La spécificité tient plutôt au rejet de l'homosexualité comme non-russe, non-soviétique.

L'identité posée entre homosexualité et mœurs bourgeoises et/ou occidentales est facilitée par la perception, classique aux XIX^e et XX^e siècles, d'une coupure entre le peuple et les élites occidentales. La condamnation de l'homosexualité tire son efficacité de sa construction sur les tendances anti-occidentales et anti-élitistes de la société russe puis soviétique.

L'URSS est sans doute le seul Etat où la répression de l'homosexualité a été assez systématique, violente et durable pour marquer profondément la société, en premier lieu les homosexuels. Après les campagnes d'arrestation de 1933-1934, la répression s'institutionnalise: un département spécifique au sein du KGB est chargé de «*découvrir*» les homosexuels et de les réprimer. La condamnation la plus fréquente est l'envoi en camp de travail pour une durée de 5 ans (l'article 121 prévoit une «*privation de liberté d'une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans*» sans autre précision). Selon les données du Ministère de la Justice russe, environ 1000 personnes par an auraient été envoyées au goulag sur le fondement de l'article 121, ce qui représente un total de 50 à 60 000 personnes pour les 60 ans pendant lesquels l'homosexualité a été criminalisée (le nombre de condamnés diminue sensiblement à partir de la fin des années 1980: 538 en 1989, 497 en 1990, 462 en 1991, 227 en 1992). Ces statistiques ne prennent pas en compte les personnes envoyées dans des centres psychiatriques pour y être «*rééduquées*», ce qui concerne plus spécifiquement les lesbiennes.

Loin de parvenir à faire disparaître l'homosexualité, le système carcéral soviétique, comme tous les systèmes pénitentiaires, en produit. Les relations homosexuelles en prison et dans les camps (mais aussi parfois au sein de l'armée avec la *dedovchtchina*: bizutage souvent violent imposé aux jeunes recrues par les soldats plus âgés) ne s'expliquent pas uniquement et pas essentiellement par l'absence de femmes. Elles ont une autre fonction: marquer une relation de pouvoir. Dans tous les camps d'hommes existe une classe de détenus, homosexuels passifs ou forcés à le devenir, désignés sous le vocabulaire spécifique d'*opouchtchennye* (les «*dégradés*»), et destinés à la satisfaction des besoins sexuels des autres prisonniers. Ils sont généralement victimes d'une ségrégation au quotidien et de violences plus ou moins régulières (coups, viols individuels ou collectifs, voire meurtres).

Ces détenus ne sont pas seulement ceux condamnés sur le fondement de l'article 121. Ils peuvent être remarqués pour leur jeunesse, leur plus faible constitution physique, leur beauté. Dans les années 1970-1980, ni les témoignages sur les camps (à part ceux d'anciens détenus homosexuels, comme G. Trifonov), ni les dissidents défenseurs des droits de l'Homme n'ont

d'annoncer cet état de fait.

Par Benoît FREMONT

Image not found or type unknown



[Retour en haut de page](#)

date création

01/05/2001

Champs de mots

Auteur-article : Benoît FREMONT